



## MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1<sup>er</sup> au 28 février 2021

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- de délivrer un permis de construire dispensé d'enquête publique à :
  - Klossowski de Rola Setsuko, Le Borjoz : Démantèlement des écuries et transformation en atelier - Modification des aménagements extérieurs avec pose de clôture autour du futur jardin des sculptures (parcelle RF No 101).
  
- d'autoriser sans délivrance de permis de construire :
  - Hoirie Joannic Dutoit, La Tine : Création d'un atelier avec local de stockage et de vente (parcelle RF No 489).
  - Eyben-Fankhauser Anne-Marie, La Chambouffan : Pose de 19,2 m<sup>2</sup> de panneaux solaires photovoltaïques sur toiture (parcelle RF No 209).
  - Martin Pierre-André, Le Carroz : Installation d'un poêle à bois dans l'appartement « Ouest » (parcelle RF No 163).